



Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 juillet 2023.

Ouverture de la séance à **18h00**

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir donné à
AMESLANT Martine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ANDRÉ Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
AUJOULAT Marie Christine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BONHOMME Axel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BRAUD Jean Pierre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie Christine AUJOULAT
BROUSSARD Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DESPEYSSE Sonia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DUMAS Anne Marie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FABRE Yannick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FRAISSE Patrick	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mireille GARDES SAINT PAUL
GARDES SAINT PAUL Mireille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HEUZÉ Robert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sébastien BROUSSARD
LASSEYTE Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LOUBIER Nicolas	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
PIGNOL Christophe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
RANC Kevin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
REBOUL Liliane	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
SOLIGNAC Claude	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Quorum : 11

Secrétaire de séance : Martine AMESLANT

Table des matières

1 Ordre du jour

- 1- **Approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 09 juin 2023**
- 2- Demande de délégation de signature à M. le Maire pour signature marchés publics : Captage de Maschambaud et maîtrise d'œuvre rénovation ancien Presbytère de Saint Symphorien.
- 3- Désignation d'un coordonnateur communal pour la campagne de recensement 2024
- 4- Renouvellement des concessions de pâturage en forêt sectionale.
- 5- Sectional de Chams
- 6- Emploi d'un saisonnier à l'automne 2023

2 Questions diverses

1-1 Procès-verbal du conseil municipal du 09 Juin 2023 :

- adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

1-2 Demande de délégation de signature à M. le Maire pour signature marchés publics : Captage de Maschambaud et maîtrise d'œuvre rénovation ancien Presbytère de Saint Symphorien :

a) Régularisation des captages de Maschambaud :

M. le Maire rappelle la délibération N°3 du 19 novembre 2020 par laquelle avait été approuvé la régularisation des deux captages de Maschambaud et le mandat qui lui avait été donné pour signer tous documents relatifs à cette opération. Il informe les membres du conseil municipal du résultat de l'appel d'offres pour cette opération, il s'agit de l'entreprise **ENGELVIN Gérard** sise à Mende.

b) Maitrise d'œuvre pour la rénovation de l'ancien Presbytère de St Symphorien :

Le bureau d'architectes retenu par la commission d'appel d'offres est le **cabinet BROSSON-MEISSONNIER** à Mende

- adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

1-3 Désignation d'un coordonnateur communal pour la campagne de recensement 2024

M. le Maire informe l'assemblée que le recensement de la population sur la commune va se dérouler du 18 janvier au 17 février 2024.

Pour le bon déroulement de cette enquête, il est demandé de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la collecte du recensement de la population.

M. le maire propose de nommer Mme Marie rose TEMEY

adopté à l'unanimité

adopté à la majorité

rejet

1-4- concession de pâturage en forêt sectionale :

Monsieur Le Maire présente à l'Assemblée le projet de convention à passer entre la commune et l'office national des forêts au titre de la concession pluriannuelle de pâturage conclue en application des articles L146-1, R 146-1, L 137-1 et 2 R 137-1 à 4 du code forestier.

Cette concession concerne la vente d'herbe à titre gratuit à Mr Kévin RANC de la parcelle forestière 6 C pour une surface de 1,65 ha.

adopté à l'unanimité

adopté à la majorité

rejet

1-5 Sectional de Chams

Mme Mireille GARDES SAINT PAUL informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à l'examen du projet d'allotissement de la parcelle E 679 faisant partie des biens de sections du village de Chams, suite à l'arrêt de l'exploitation de Mme Anne ALLIBERT.

Elle propose qu'il soit passé :

- une convention pluriannuelle de pâturage d'une durée de 6 ans, ceci à compter du 01 août 2023 avec Mme Laetitia ROUILLET qui est jeune exploitante sur le village de Chams.

adopté à l'unanimité

adopté à la majorité

rejet

1-6 Emploi d'un saisonnier à l'automne

M. le maire rappelle que les effectifs des services techniques ont été renforcés sur Juin et Juillet par le recrutement d'un emploi saisonnier à 20h/semaine.

Au vu des besoins sur les mois d'août, septembre, octobre et novembre, notamment sur des travaux de maçonnerie et de rénovation d'appartements communaux en régie, il propose la prolongation du contrat pour :

Aout : 10h/semaine

Septembre, Octobre et Novembre :20h/semaine

Cet employé aura un statut contractuel indiciaire et sera rémunéré sur la base de l'indice brut 367 de la grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux.

adopté à l'unanimité

adopté à la majorité

rejet

1-7 demande aide financière pour voyage scolaire élèves du collège de Saugues :

M. le maire demande au conseil l'ajout d'une délibération concernant la demande du collège de Saugues, la demande est acceptée à l'unanimité.

Il propose l'attribution d'un montant de 100€/élève, sachant qu'il y a 2 enfants concernés sur la commune.

adopté à l'unanimité

adopté à la majorité

rejet

1- Questions diverses :

- Rénovation de la dépendance du Presbytère de Chams :

M. le maire donne lecture du courrier de Mme Valérie Chausse qui remercie la municipalité et les agents techniques pour leur implication dans la rénovation de l'ancienne grange du Presbytère qu'elle loue à Chams, ce qui lui a permis la création de son atelier « les herbes de la Margeride » à proximité de son habitation.

- Demande d'acquisition de l'impasse la Combette par la famille MALENFANT :

M. le maire informe l'assemblée du courriel de M. BLANC, Président de l'office HLM Lozère Habitations par lequel il exprime sa volonté de garder l'accès sud au terrain sur lequel l'HLM va être démolit, soit l'impasse la Combette, afin de ne pas compromettre de futur projet. Un courrier sera adressé à la famille MALENFANT.

- Esquisse projet CAUE à l'emplacement de l'ancien HLM :

Tous les élus avaient été destinataires du projet du CAUE qui avait été demandé par M. Le maire lors d'une réflexion commune autour de la création de logements avec accès PMR et de nouveaux locaux pour accueillir le CADA. M. le maire rappelle que ce travail n'est qu'une esquisse et que la réflexion reprendra après la démolition effective de l'HLM et le choix de destination du terrain libéré qui sera fait par Lozère Habitations.

- Courrier M. Mme DUCATEL :

M. le maire donne lecture du courrier de M. et Mme DUCATEL résidant à ST Symphorien et sollicitant une solution de ralentissement des véhicules à l'entrée du village. Sa réponse écrite avait été communiquée par mail aux membres du conseil municipal. La majorité des élus approuve le courrier de réponse envoyé à M. et Mme DUCATEL.

- Acquisition de drapeaux :

M. le maire informe l'assemblée du souhait des portes drapeaux de la FNACA de renouvellement des drapeaux des anciennes communes de Chambon le Château et Saint Symphorien, il présente les devis qui ont été apportés par M. Philippe LASSEYTE, porte drapeau à Chambon le Château.

Les devis sont approuvés et les drapeaux seront commandés.

Fin de séance à 19h20

Signature du maire et du secrétaire de séance

Le Maire,
Claude SOLIGNAC



Le secrétaire de Séance
Martine AMESLANT